

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XII^e Volume.

N^o 11. — Novembre 1887.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à 3 heures, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SENLIS
IMPRIMERIE ERNEST PAYEN
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1887

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*.
M. Cossin, *secrétaire*.
M. Reusse, *conservateur du matériel*.
M. Jassemmin, *secrétaire-général*.
M. Dubarle, *jardinier-professeur*.
M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président MM. Vernois.
Vice-Présidents Thirion, Brochon et Vinet.
Secrétaire-Général Delamotte.
Secrétaire-Général-Adjoint Cagny.
Secrétaires Lebrasseur et Legras.
Trésorier Drivière.
Trésorier-Adjoint Noché.
Bibliothécaire-Archiviste .. Deslandes.
Conservateur du Matériel .. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Bordier. — Bougeonnier. — Simon Compiègne. — Duronssoy. — Ferraud. — Fossiez. — Guinand. — Pecquet. — Salot. — Tassin. — Delmont. — Dupuis.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

CRÉPY-EN-VALOIS	LA CHAPELLE-EN-SERVAL	PONT-SAINTE-MAXENCE
<i>Président</i> : M. Cureau.	<i>Président</i> : M. Baudet.	<i>Président</i> : M. Renault.
<i>V.-Prés.</i> : M. Chopinet.	<i>Vice-Prés.</i> : M. Lane.	<i>Vice-Prés.</i> : M. Payen.
<i>Secrét.</i> : M. Francolin.	<i>Secrét.</i> : M. Rauscher.	<i>Secrét.</i> : M. Gaillardin.
<i>V. Secr.</i> : M. Mathiou.	<i>V.-Secr.</i> : M. Dubray.	<i>V.-Secr.</i> : M. Lemercier.
<i>Trésorier</i> : M. Legros.	<i>Trésorier</i> : M. Huss.	<i>Trésorier</i> : M. Jaunet.
<i>Délégué</i> : M. Punant.	<i>Délégué</i> : M. Fichon.	<i>Délégué</i> : M. Lefebvre.

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

FONDÉE EN 1751

ERNEST PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

Ouvrages de Ville et d'Administration.

Affiches de toutes grandeurs, en noir et en couleurs

Labeurs. — Prix-Courants. — Catalogues.

Avis d'Expédition, de Traite, de Règlement.

Factures. — Relevés de Comptes. — Têtes de Lettres.

Prospectus. — Circulaires.

Billets à ordre. — Mandats. — Chèques. — Reçus. — Bordereaux.

Cartes d'Adresse. — Cartes d'Envoi.

Billets de Naissance. — Lettres de Mariage et de Décès.

Actions. — Obligations.

Diplômes.

Plans. — Fac-Simile. — Musique. — Marmots.

Cartes de Visite.

Registres imprimés, réglés, foliotés et perforés.

Imprimés pour Tirs à l'Arbalète, Tirs à l'Arc, Tirs au Fusil et au Pistolet.

AFFICHES DE FÊTES — BILLETS DE LOTERIE

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

FOURNITURES DE BUREAUX

Grandes Pépinières de Marly-la-Ville (S.-et-O.)

Desservies par les Gares de Survilliers et Louvres.

HARLAY Frères.

Grandes Médailles de vermeil des Expositions de Dammartin et de Senlis.

GRAND CHOIX D'ARBRES DE TOUTES SORTES



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice :

SHAS



0 000000 046275

LEFÈVRE

SERRURIER-CONSTRUCTEUR

A SENLIS

Spécialité de Grilles en tous genres.

SERRES — CHASSIS DE COUCHES

Outils et tous Accessoires pour Jardins.

VENIER

ENTREPRENEUR DE MENUISERIE

SENLIS (OISE).

Châssis en bois. — Coffres.

Treillages en tous genres.

Kiosques rustiques et en bois découpé.

CLOTURES EN BOIS POUR PARCS ET JARDINS

Grandes Pépinières de Bargny

PAR BETZ (OISE).

Armand MOREL

Lauréat de la Prime d'honneur de l'Horticulture en 1885
au Concours régional de Beauvais.

Grandes Variétés

DE

PLANTES DE TOUTES SORTES

Demander le Catalogue.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 6 NOVEMBRE 1887.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la séance d'octobre est approuvé.

Sont admis membre de la Société :

MM. ZAMMARETTI, à Ver ;

Georges ELIE, à Ver ;

LEBLANC, maire à Saint-Maximin.

Sont présentés :

MM. LEROY (Auguste), jardinier à Versigny ;

GARNOTEL (Eugène-Louis), jardinier à Nanteuil.

M. Lozet dépose un projet de loterie pour les sections.

Plusieurs membres développent des contre-projets.

A l'unanimité les résolutions suivantes sont adoptées :

1° Les sections auront des loteries spéciales.

2° Il est entendu que, dans chaque section, il y aura à chaque des séances mensuelles une loterie comprenant volumes, outils, graines ou plantes fournis par la Société, indépendamment des lots offerts par les sociétaires, qui pourront grossir l'importance de la loterie.

Le nombre de lots fournis par la Société sera de :

1 jusqu'à 10 membres présents.

2 de 11 à 20 — —

3 de 21 à 30 — —

et ainsi de suite.

Cette décision recevra son exécution au mois de janvier prochain.

Conformément au règlement, des jetons de présence seront mis à la disposition des sections à la même époque.

Par acclamation et à l'unanimité l'assemblée, pour remercier

XII^e VOLUME. — N^o 41. — NOVEMBRE 1887.

M. Macret des services qu'il a rendus à la Société comme membre, secrétaire et secrétaire-général, le proclame membre du bureau honoraire.

Apports en séance :

Par M. LECLERC, jardinier-chef à Ermenonville :

1° Un lot de Nœgelias tendant à se doubler.

2° Un lot de Gloxinias et de Begonias.

Mention très honorable avec félicitations du jury.

Par M. LOZET :

Un lot d'Abutilons (hors concours).

La séance est levée à quatre heures, après la distribution des récompenses aux lauréats du dernier Concours.

Section de La Chapelle-en-Serval.

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 1887.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Baudet.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. le Professeur traite la question de la cueillette des fruits et de leur conservation ; en outre de la destruction du *puceron du poirier*.

La séance est levée à trois heures.

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE

La séance est ouverte à deux heures de l'après-midi, sous la présidence de M. Baudet.

M. Lozet a traité théoriquement et ensuite pratiquement dans le jardin de M. Baudet, la leçon sur la plantation des arbres fruitiers.

La séance est levée à trois heures et demie.

Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 1887.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Mathiou.

Le procès-verbal de la réunion est adopté sans observation.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

Une corbeille de chrysanthèmes en fleurs, comprenant quinze variétés, apport de M. Béry, membre participant, et pour lequel la commission permanente lui accorde une *mention très honorable*.

M. Chopinet, vice-président, s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion.

DE L'HYBRIDATION

Suite (1).

La fécondation artificielle s'opère facilement avec les mains pour les organes de certaines grandes fleurs, qui sont très apparents et faciles à saisir. On peut ainsi arriver à faire la suppression des étamines sans endommager le pistil, dans les fuschias, les lis, les iris, les passiflores, les amaryllis, etc.; mais ces circonstances ne se présentent pas toujours, et l'on rencontre des cas où les opérations de fécondation sont difficiles, à cause de la délicatesse des organes des fleurs de petites dimensions, telles que dans le dahlia, la reine-marguerite, les chrysanthèmes, etc., où les organes de la reproduction, au lieu d'être apparents, se trouvent au contraire enfermés au fond de chaque petit fleuron alvéoliforme, comme d'ailleurs dans la majeure partie des végétaux de la famille des composées.

Devant de telles difficultés, il faut nécessairement employer des instruments spéciaux que l'on peut se procurer chez les bons couteliers, et dont voici les plus indispensables : une loupe puissante ; un canif ou une petite pointe d'acier assez semblable à une grosse aiguille ; une paire de

(1) Voir les Bulletins, de février à juillet 1887.

ciseaux fins et bien effilés ; un petit crochet ; une petite pince ; enfin des pinceaux en blaireaux semblables à ceux employés par les aquarellistes.

Quant au mode d'emploi de ces divers instruments, il suffit de les posséder pour le comprendre : la loupe aide puissamment pour explorer l'intérieur des fleurs tubuliformes ou autres présentant des difficultés pour l'étude de leurs organes reproducteurs ; le canif ou la pointe d'acier serviront à fendre ou trancher la corolle de la fleur, pour pouvoir atteindre ses organes ; les ciseaux, à couper les étamines et les anthères, qui le plus souvent tombent au fond du calice lors de cette opération, d'où la nécessité de se servir d'un petit crochet ou d'une pince pour les enlever complètement ; enfin la récolte et le transport du pollen sur les stigmates se fait avec les pinceaux.

Nous savons déjà que le pollen est renfermé dans les anthères jusqu'à sa complète maturité. Cette poussière fécondante, qui n'est pas toujours jaune, contrairement à ce qu'on en a dit bien souvent, vue au moyen d'un ver grossissant, a l'aspect de grains parfaitement conformés, détachés les uns des autres.

Ces grains prennent aussi la forme des différentes figures géométriques, ronds, ovales, carrés, oblongs, etc. Nous n'examinerons pas l'entière structure du grain de pollen, nous l'étudierons seulement au point de vue du but que nous poursuivons.

Les circonstances ne permettent pas toujours de se procurer le pollen d'un végétal au moment précis, pour la fécondation d'un autre. Cependant, on peut y arriver parfois en retardant l'époque de floraison de l'un d'eux et en avançant celle de l'autre, de façon à obtenir à la même époque une floraison forcée. Ces procédés de retard et d'avancement, n'étant pas toujours réalisables, il faut donc avoir recours à d'autres moyens : la conservation du pollen, qui s'obtient assez facilement de la manière suivante :

Lorsque les anthères commencent à s'entrouvrir on les récolte par un beau temps, puis on les dépose dans des petits tubes en verre mince que l'on laisse exposés quelque temps à l'air libre, afin que le pollen se mùrisse bien et perde toute son humidité ; on bouche ensuite hermétiquement, on enveloppe ces petits tubes d'une feuille de plomb ou d'étain très mince, et on les place dans un endroit bien sain, jusqu'au moment de s'en servir. On peut ainsi conserver le pollen pendant une année en bon état.

Livrons-nous maintenant aux opérations proprement dites de la fécondation. Premièrement : celle d'une fleur hermaphrodite fécondée par son propre pollen. Exemple : la fleur d'un poirier ; rien de plus facile que de charger un pinceau dans cette fleur, où les étamines sont si nombreuses, le pollen si abondant, puis de toucher ensuite légèrement avec ce pinceau chargé de pollen les différentes divisions du stigmate, de façon à ce qu'elles en soient bien imprégnées.

Généralement c'est le matin, au réveil des plantes, lorsque les premiers rayons du soleil échauffent l'atmosphère, que l'on doit opérer ; une seule imprégnation peut suffire si le pollen appartient à la même fleur, ou à une fleur de la même espèce ; mais lorsqu'on se sert d'un pollen étranger, c'est-à-dire lorsqu'il y a croisement, il est nécessaire de recommencer cette imprégnation plusieurs fois, à différentes heures de la journée, cela augmentera d'autant les chances de réussite.

Quand le stigmate se trouve saillant, tout pinceau peut servir ; mais lorsqu'il est inclus, il faut en posséder de très petits qui puissent pénétrer dans les tubes des corolles pour atteindre cet organe ; souvent aussi, il se trouve placé si bas dans la corolle qu'il est bien difficile de l'atteindre si l'on n'a recours à de véritables opérations ; dans de telles conditions, il ne faut pas craindre de fendre la corolle, d'abord pour en extraire les étamines, puis pour y placer le pollen.

Nous avons vu dans le cours de nos études que la corolle n'a qu'un rôle presque insignifiant dans l'acte de la

fécondation, de sorte qu'on peut la mutiler de toutes façons sans nuire en rien à la production des graines, pourvu que le pistil reste sans aucune blessure; il ne faut donc pas hésiter, en cas d'urgence, à retrancher partiellement ou totalement une corolle.

Sachons maintenant que lorsque le stigmate d'une fleur quelconque a reçu un pollen étranger, son propre pollen n'a plus d'action sur lui; il faut, de plus, que nous sachions saisir le moment où cet organe est le plus apte à retenir le pollen : c'est quand il secrète un liquide visqueux semblable à de très petites gouttelettes de rosée.

Certaines fleurs s'épanouissent le matin, d'autres à midi, quelquefois même la nuit; il est probable que c'est à ces différentes heures pour chaque espèce qu'a lieu la fécondation naturelle, cet acte mystérieux de la nature que nous cherchons à imiter.

Un savant, M. Fermont, a indiqué quatre époques distinctes dans l'accomplissement du phénomène de la fécondation, en tenant compte de la durée de l'épanouissement; c'est : 1° Celle qui s'opère dans le bouton avant l'épanouissement; 2° Au moment de l'épanouissement; 3° Pendant la durée de l'épanouissement; 4° Au moment où les enveloppes florales se ferment; car, quoique nous ayons dit plus haut que la corolle n'était pas utile dans beaucoup de cas, il y a néanmoins des circonstances où elle joue un rôle assez curieux par ses mouvements, qui semblent favoriser le contact du pollen avec le stigmate, comme nous allons le voir dans la fleur de l'iris de nos jardins.

Cette fleur porte trois étamines qui arrivent juste à la hauteur des stigmates; seulement les anthères laissent échapper leur pollen en dehors, en sens inverse des stigmates. Ce pollen tombe naturellement sur les poils glanduleux qui occupent la partie médiane des divisions du périgone, correspondant aux anthères et aux stigmates, de sorte que la fécondation est presque impossible directement; ce n'est que

lorsque la fleur se fane, que ses téguments se roulent et s'appliquent sur les stigmates, puis transmettent le pollen qu'ils ont reçu; mais à ce moment peu de stigmates se trouvent apte à recevoir le pollen, d'où il s'en suit que peu de fleurs d'iris se trouvent fécondées naturellement, tandis que cette fécondation peut avoir lieu très facilement par la pratique artificielle suivante :

Le matin, avant l'épanouissement complet, on retranchera les anthères, avec les doigts ou avec une petite pince, puis on couvrira la fleur opérée avec une gaze très fine pour éviter qu'un grain de poussière fécondante ne soit inconsciemment déposé par quelque insecte voyageur nocturne, ou par le souffle matinal de quelques légers zéphyr; le lendemain, on aura des stigmates purs, aptes à recevoir un pollen légitime, s'il s'agit d'obtenir seulement des graines sans tentative de croisement, ou bien un pollen étranger, si l'on se propose d'obtenir des hybrides ou nouvelles variétés. Pour cela, on charge un pinceau du pollen choisi, puis on le dépose sur les stigmates, et, pour augmenter les chances de réussite, on en dépose aussi là où la nature en met elle-même, c'est-à-dire sur les poils dont il est parlé plus haut.

On voit qu'il est aisé, avec un peu de bonne volonté, de se procurer de la graine d'iris, plante que nous avons prise comme exemple de fécondation facile. La famille des iridées comprend plusieurs genres remarquables : les iris, les glaieuls, les tigridies, les ixias, etc., sur lesquels il est toujours possible de tenter des croisements; l'opération, dans l'un comme dans l'autre genre, sera toujours à peu près la même.

Nous prendrons maintenant quelques végétaux à fleurs monoïques : le melon, le noisetier, le bégonia. Ces plantes portent des fleurs mâles et femelles, chacune unisexuée, sur le même individu; il est donc très facile d'arriver à la fécondation directe ou croisée.

Dans le premier cas, on conserve seulement quelques fleurs

femelles, puis on prend un pinceau qu'on charge de pollen dans les fleurs mâles pour le déposer ensuite sur le stigmate, sans pour cela avoir recours à la castration des étamines. Dans le potiron, le melon, les stigmates sont relativement gros et présentent plusieurs divisions, le plus souvent trois. Les stigmates des begonias présentent un nombre de divisions variable, mais, quel qu'en soit le nombre, il est nécessaire de faire usage d'une grande quantité de pollen pour que l'imprégnation soit complète sur toute la surface des divisions.

Dans le second cas, c'est-à-dire lorsqu'on opère en vue d'obtenir de nouvelles variétés dans ces différents genres de plantes, il faudra isoler le porte-graines, lui supprimer toutes ses fleurs mâles avant leur épanouissement et à mesure de leur apparition, en ne réservant aussi, comme dans le premier cas, que quelques fleurs femelles que l'on reconnaîtra facilement par la présence de l'ovaire qu'elles portent à l'arrière. On prend encore avec un pinceau le pollen qui convient, puis on le transporte sur le stigmate avec les précautions déjà indiquées, c'est-à-dire la suppression préalable des anthères légitimes. Après le dépôt du pollen, il est bon d'avoir un autre pinceau pour pénétrer au fond de la fleur femelle, afin d'atteindre une liqueur miellée que les botanistes appellent nectar; on touche légèrement avec ce pinceau humide les stigmates fécondés. Cette opération a pour but de hâter l'action des organes.

Nous dirons prochainement comment il convient de se servir de cette liqueur nectarifère, lorsqu'elle est présente dans la fleur, et de la remplacer si elle fait défaut. Nous continuerons la description d'exemples de fécondations artificielles faciles et difficiles, parmi les plantes qui nous sont familières, afin que chacun de nous ne voie plus dans cette science un secret qu'il croit impossible à pénétrer.

(A suivre).

CHARLES LOZET.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Le Pétunia. — Il est très peu de personnes qui ne connaissent le genre *Pétunia* dont les types, *Pétunia* blanc ou *Pétunia* à fleurs odorantes (*Pétunia nyctaginiiflora*, Juss.) et le *P.* à fleurs violettes (*P. violacea*, Lindl.), sont depuis longtemps déjà les hôtes de nos jardins, d'où même ils tendent à disparaître devant les nombreuses races et variétés résultant de leur mutuelle hybridation; races et variétés dont le mérite ornamental est loin d'être suffisamment connu et apprécié, surtout des amateurs n'ayant pas toujours des serres ou des châssis à leur disposition pour la multiplication et la conservation des plantes propres à orner leurs jardins pendant la belle saison.

Bien que vivace, le *Pétunia* est plus généralement cultivé comme plante annuelle et, dans ce groupe, il tient certes l'une des premières places à tous les points de vue. Variation innombrable de coloris et même de formes, abondance de fleurs, durée de floraison (avec des semis de mars) depuis mai-juin jusqu'aux fortes gelées. Enfin, pour compléter ces nombreux avantages, ajoutons : d'une culture des plus faciles et à la portée de tous.

Comme nous l'avons dit plus haut, le nombre des races et variétés de *Pétunia* est aujourd'hui très grand; les unes sont des plantes à rameaux longs, rampants, pouvant atteindre un mètre et plus, très propres à garnir de petites palissades, ou bien à garnir des vases, balcons, terrasses, d'où les rameaux retombants et chargés de fleurs produisent le plus bel effet, tels sont les *P. nyctaginiiflora* et *violacea*, ainsi que la race ou section dite *hybrides variés*, dont les coloris varient du blanc au pourpre le plus foncé, les uns à fleurs unicolores, d'autres panachées, veinées ou striées de plusieurs couleurs; d'autres au contraire sont à rameaux courts et constituent des plantes trappues et compactes; il en est même une race toute récente dite *P. hybride, nain compacte*, qui

est ravissante, sous le rapport de sa bonne tenue et de sa floribondité extraordinaire. Il en est enfin une race datant de quelques années seulement, et dont les rameaux, au lieu d'être couchés, sont érigés et donnent à la plante un port pyramidal ; elle est appelée du reste *P. hybride pyramidal*.

De plus la variation dans ce beau genre ne porte pas seulement sur le port des plantes ainsi que sur le coloris des fleurs ; elle s'est également étendue sur la forme et la grandeur de ces dernières. C'est ainsi qu'il y en a, outre les races à fleurs moyennes ou ordinaires, tels sont les deux espèces-types, à très grandes fleurs, dont une race dite « à large gorge » ; d'autres à petites fleurs, telles sont les variétés de la race dite « *nain compact* ». D'autres enfin offrent des fleurs dont les pétales sont élégamment frangés et maculés.

Ajoutons encore, pour terminer cette énumération des principales races de *Pétunia*, que toutes ces dernières ont produit des variétés à fleurs doubles ou pleines, et en nombre relativement considérable. Du reste, il nous suffira d'ajouter qu'il existe des collections nommées de *Pétunia*, tant à fleurs simples qu'à fleurs doubles, dont le nombre des variétés s'élève à des centaines, et va chaque année en s'augmentant, étant donné que très peu de variétés se reproduisent identiquement par le semis, et donnant par conséquent des coloris plus ou moins beaux. En outre, ne reproduisant pas de graines, il faut avoir recours à la fécondation artificielle entre des variétés à fleurs simples par des variétés à fleurs doubles, les premières servant de porte-graines, et donnant ensuite par le semis un nombre plus ou moins considérable de pieds à fleurs doubles.

Ceci dit sur l'ensemble du genre *Pétunia*, arrivons à son emploi ornemental et à sa culture.

Nous avons déjà, plus haut, eu l'occasion de dire que les *Pétunias* à longs rameaux étaient très propres à la plantation en vases pour garnir les pilastres, perrons, etc., ainsi qu'en caisses longues pour faire retomber en avant des balcons et des terrasses ; en outre, cultivés en pots pour orner les

fenêtres, etc., on les soumet aux formes les plus variées, soit en les palissant sur de petits treillages, comme les oeillets, soit en formant des ballons, pyramides, etc., à l'aide d'une carcasse en fil de fer un peu gros ou à l'aide de quelques baguettes flexibles.

En pleine terre, pour l'ornementation des jardins, c'est une plante d'une valeur inappréciable, pour former des corbeilles ou massifs, ainsi que des bordures. Plantés en bordure en avant d'un massif d'arbustes, les rameaux flexibles des *Pétunia* monteront bien vite dans les branches des arbustes, s'y accrocheront d'eux-mêmes au besoin, et, par l'abondance continue de leur floraison, de juin à novembre, ils produiront le meilleur effet décoratif, les arbustes eux-mêmes semblant porter de magnifiques et brillantes corolles en entonnoir.

Bien que toutes les races et variétés de *Pétunia* puissent aller en pleine terre, nous dirons que ceux à fleurs doubles ainsi que ceux à très grandes fleurs, sont beaucoup plus fragiles, en un mot moins résistantes aux vents violents ainsi qu'aux fortes pluies ; ce sont surtout des plantes très propres à orner les serres pendant l'été, époque où ces dernières sont toujours vides, et cela bien à tort ; car par les temps de pluies les serres ne sont-elles pas de seconds jardins, même pendant la belle saison, où il y a néanmoins bien de vilains jours. Du reste nous reviendrons sur ce sujet « de l'ornementation des serres pendant l'été. »

Donc pour la culture en pleine terre des *Pétunias*, l'on choisira de préférence ceux à fleurs moyennes ou grandes, tels que ceux dits *hybride varié*, *hybride panaché*, *hybride compact et nain panaché*, *hybride pyramidal*, etc.

Pour la plantation d'une corbeille ou massif, en mettant au centre des *P. hybride pyramidal*, autour plusieurs rangs d'*hybrides variés*, et enfin bordant le tout par une ligne de *P. hybride nain compact*, l'on obtiendra un massif d'un splendide effet. Nous recommandons tout particulièrement les *P. nains compact* ; nous en avons, cette année, des bordures de toute beauté dans les jardins de l'école d'horticul-

ture Saint-Philippe. C'est surtout une plante pour bordure, d'une tenue ferme; elle résiste à toutes les intempéries, vents, pluies, etc., le nombre de ces charmantes fleurs de coloris très variés, unicolores, veinées ou panachées, est tellement considérable que le feuillage disparaît à la vue.

Nous voici à la culture qui est des plus simples : en mars-avril, sur un bout de couche ou de terreau, l'on sème en enterrant très peu les graines qui sont extrêmement fines, l'on recouvre d'un châssis ou d'une cloche; la levée se fait assez rapidement, et dans les premiers jours de mai l'on repique les jeunes plants en pépinière dans un sol sain et terreauté autant que possible; si l'on dispose de petits godets ou pots, il est préférable de les repiquer en pots lors de la plantation à demeure; les plantes souffriront moins et, au besoin, peuvent être mises plus tard en place, c'est-à-dire lorsqu'elles seront en fleurs. Néanmoins, élevés en pleine terre et arrachés avec de petites mottes, les *Pétunias* sont d'une reprise assurée.

Comme distance à réserver entre chaque plante, elle varie suivant les races ainsi que suivant la fertilité du sol, mais en moyenne, 40 à 50 centimètres sont le minimum, l'on peut aller jusqu'à 60 et 65 centimètres.

Pendant le cours de la végétation, et pour les variétés à longs rameaux, ces derniers, s'ils viennent à s'élaner trop haut, et tendent à laisser se dégarnir le sol, on les couche en les maintenant sur terre à l'aide de petits crochets en bois.

Tous les sols et toutes les expositions conviennent aux *Pétunias*.

Pour conserver les variétés à fleurs doubles, ainsi que celles d'une beauté remarquable bien qu'à fleurs simples, il faut avoir recours au bouturage qui se fait assez facilement pendant toute l'année, et l'on conserve les pieds sous châssis ou bien dans une serre, où il faudra éviter les excès d'humidité.

L. VAUVEL.

(*Journal de vulgarisation de l'Horticulture*).

N. ANTOINE ET FILS

PREMIÈRE RÉCOMPENSE
A TOUTES LES EXPOSITIONS

ENCRE COMMUNICATIVE

VIOLET NOIR

la seule donnant des copies parfaites plusieurs mois après l'écriture.

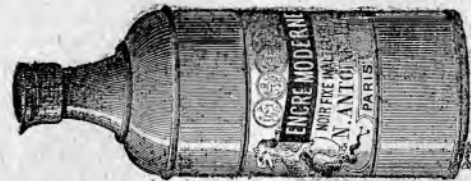
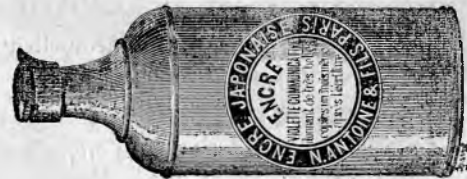
ENCRE MODERNE

NOIR FIXE INALTERABLE

très noire en écrivant et résistant à l'usage du papier buvard.

ENCRE BLEU-NOIR --- ENCRE ÉCARLATE

En vente chez E. PAYEN, Imprimeur-Libraire, place de l'Hôtel-de-Ville, à Senlis.



ENGRAIS G. SERPIN

INSECTICIDE UNIVERSEL

à base de goudron, breveté s. g. d. g.

A PARIS, 24, rue des Halles,

Récompensé par l'Académie Nationale : Paris 1884.

Grand Diplôme d'Honneur, Médaille d'Or : Paris 1883.

Reçu en souvenir de reconnaissance une grande médaille de vermeil
avec diplôme, offerte le 17 août 1884,

par MM. les Agriculteurs des départements de la Seine et Seine-et-Oise,
en témoignage de leur satisfaction

pour les résultats obtenus sur leurs récoltes par l'emploi des Engrais
G. SERPIN.

Les ENGRAIS G. SERPIN, Insecticide universel,

à base de goudron, breveté s. g. d. g.,

sont les seuls produits en France, ayant obtenu les plus hautes
récompenses accordées à ce genre de fabrication.

*Une notice explicative est adressée franco aux personnes
qui en font la demande.*

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

DESTRUCTION DE TOUS LES INSECTES NUISIBLES

à toutes les cultures.

ENGRAIS G. SERPIN

Insecticide complet pour toutes cultures (*dosage garanti*).

FERTILISANT G. SERPIN

Insecticide spécial pour vignes et horticulture.

INSECTICIDE PUR G. SERPIN

Pouvant se mêler à tous les engrais.

**Conformément au Règlement, les Leçons sont
suspendues pendant le mois de Décembre.**

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	10	»»
3 fois de suite. . .	6	»»		12 fois de suite. . .	18 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les notaires et avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à Mlle SEBERT, concierge.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. Tirlet, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.